

Choc de valeurs

Bien de santé et produit industriel, le médicament répond à des logiques et à des valeurs parfois peu conciliables, comme le montre le cas de la firme Abbott.

Ces dernières années, les comportements de la firme Abbott ont défrayé la chronique et suscité une large réprobation. Ce fut le cas en 2003, quand la firme a multiplié par 5 le prix de Norvir° (*ritonavir*) aux États-Unis, pour rendre sa nouvelle spécialité Kaletra° (*lopinavir + ritonavir*) moins chère que l'association du *ritonavir* aux inhibiteurs de la protéase de ses concurrents (1).

Indignation aussi, en mars 2007, quand la firme Abbott a déclaré qu'elle ne commercialiserait plus ses nouveaux médicaments en Thaïlande, pour punir le gouvernement de ce pays d'avoir décidé de délivrer une licence obligatoire pour l'association *lopinavir + ritonavir* (a)(2,3,4).

Protestations encore, quand Abbott a porté plainte en mai 2007 contre Act Up Paris, menacé de 70 000 euros de dommages et intérêts, pour avoir bloqué le site internet de la firme quelques heures pour soutenir la cause des malades thaïlandais (b)(4,5,6).

Condamnation morale enfin en août 2007, quand il apparut qu'Abbott avait supprimé des informations défavorables à deux de ses médicaments (*Sibutral*° (*sibutramine*, un amphétaminique) et *Humira*° (*adalimumab*, un immunodépresseur)) sur le site de l'encyclopédie libre Wikipédia (7).

Mais ces comportements vont dans le sens des intérêts des actionnaires. Abbott a été admis pour la troisième année consécutive, en septembre 2007, à l'indice de durabilité Dow Jones° « pour son excellence en matière de rendement économique, environnemental et social ». Ce dernier critère est pourtant censé prendre en compte notamment le comportement de la firme en matière d'« accès aux médicaments »... (8).

Décidément, la Bourse et les firmes n'ont pas la même échelle de valeurs que les professionnels de santé et les patients. Ces derniers doivent s'en convaincre s'ils veulent mieux défendre leur propre échelle de valeur.

La revue Prescrire

a- Dans une autre affaire spectaculaire, la firme Novartis a finalement et heureusement perdu son procès contre la politique indienne de propriété intellectuelle (réf. 9,10).

b- Face à l'ampleur des protestations, Abbott a retiré sa plainte en juillet 2007 (réf. 11).

Extraits de la veille documentaire Prescrire.

1- Prescrire Rédaction "Le prix de la liberté des prix des médicaments : l'exemple de Norvir° aux États-Unis" *Rev Prescrire* 2005 ; 25 (259) : 221-222.

2- European AIDS Treatment Group (EATG) et AIDS Treatment Activists Coalition (ATAC) "Lettre au président-directeur général de la firme Abbott du 18 avril 2007" Site www.trt-5.org consulté le 3 octobre 2007 : 2 pages.

3- Mamou Y "La Thaïlande, l'Indonésie, le Vietnam

et l'Inde se rebellent contre le prix élevé des médicaments" *Le Monde* du 28 mars 2007.

4- Conseil national du sida (CNS) "La firme pharmaceutique Abbott doit changer d'attitude vis-à-vis des personnes atteintes par le VIH/sida" Site www.cns.sante.fr consulté le 3 octobre 2007 : 1 page.

5- Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (ANRS) "Communiqué du 29 juin 2007". Site www.aides.org consulté le 3 octobre 2007 : 1 page.

6- TRT-5 "Abbott attaque Act Up-Paris en justice : le TRT-5 dénonce l'inacceptable pression du laboratoire et se déclare solidaire de l'association". Site www.trt-5.org consulté le 3 octobre 2007 : 2 pages.

7- "Abbott laboratories deletes drug safety concerns from web". Site prescriptionaccess.org consulté le 3 octobre 2007 : 2 pages.

8- "L'indice de durabilité Dow Jones reconnaît de

nouveau Abbott pour son excellence en matière de rendement économique, environnemental et social".

Site www.prnewswire.co.uk consulté le 3 octobre 2007 : 1 page.

9- Prescrire Rédaction "Inde : le mauvais procès de la firme Novartis" *Rev Prescrire* 2007 ; 27 (284) : 458-459.

10- MSF "Indian court ruling in Novartis case protects India as the pharmacy of the developing world" Communiqué de presse du 6 août 2007. Site www.accessmed-msf.org consulté le 3 octobre 2007 : 2 pages.

11- Thai Network of People living with HIV/AIDS and Act Up Paris "Abbott : drops lawsuit against Act-Up, but still no meds to Thailand". Communiqué du 23 juillet 2007. Site www.gnpplus.net consulté le 3 octobre 2007 : 1 page.

